

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE Date de convocation : 22/02/2018 Date de publication : 08/03/2018	SÉANCE DU 1er MARS 2018 à VAUCANSON (PERIGNY) Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président), Autres membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU (jusqu'à la 22 ^{ème} question), M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, M. Guy DENIER (jusqu'à la 1 ^{ère} question), M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU, M. David BAUDON, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, M. Éric PERRIN, autres membres du bureau communautaire. M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET, Mme Sally CHADJAA, M. Frédéric CHEKROUN, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Patricia FRIOU, Mme Magali GERMAIN, Mme Bérangère GILLE, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 5 ^{ème} question), Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Patrice JOUBERT, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD (jusqu'à la 8 ^{ème} question), Mme Martine RICHARD, M. Didier ROBLIN, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, M. Jean-Marc SOUBESETE, Mme Anna-Maria SPANO, Mme Nicole THOREAU, M. Stéphane VILLAIN, Conseillers. Membres absents excusés : M. Henri LAMBERT (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Antoine GRAU (à partir de la 23 ^{ème} question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, M. Guy DENIER (à partir de la 2 ^{ème} question) procuration à Mme Nicole THOREAU, Vice-présidents, M. Yann HÉLARY procuration à M. Serge POISNET, autre membre du bureau communautaire. Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel CARMONA procuration à Mme Catherine LÉONIDAS, Mme Stéphanie COSTA procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU (jusqu'à la 22 ^{ème} question), Mme Nadège DÉSIR, Mme Sylvie DUBOIS (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à Mme Martine RICHARD, M. Philippe DURIEUX procuration à Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Sophorn GARGOULLAUD procuration à Mme Anna-Maria SPANO, M. Didier GESLIN procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Christian GUÉHO, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 6 ^{ème} question) procuration à M. Daniel VAILLEAU, M. Brahim JLALJI, M. Jonathan KUHN procuration à Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ, M. Pierre LE HÉNAFF procuration à M. Jean-Luc ALGAY, M. Jacques LEGET, Mme Aurélie MILIN procuration à Mme Sally CHADJAA, M. Jacques PIERARD (à partir de la 9 ^{ème} question) procuration à M. Didier ROBLIN, M. Hervé PINEAU procuration à M. Stéphane VILLAIN, M. Michel ROBIN procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Pierre ROBIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Catherine SEVALLE procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. David CARON, Conseillers. Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel MAUVILLY		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	49	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	23	Suffrages exprimés :	72
		Pour l'adoption :	72
Nombre de votants :	72	Contre l'adoption :	0

N° 21

Titre / SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT LA ROCHELLE AUNIS - COTISATION 2018

Monsieur Grau expose que le Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) La Rochelle Aunis a été créé par arrêté préfectoral du 6 juillet 2016 à la demande de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et des Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique qui ont souhaité aller vers la mise en œuvre d'un SCoT commun couvrant les territoires Rochelais et Aunisien.

Les statuts du Syndicat Mixte prévoient une participation financière des collectivités au prorata de leur population totale, sur l'année d'exercice, telle que définie par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Ainsi, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis réuni lors de sa séance du 11 janvier 2018 a adopté son budget 2018 et fixé un niveau de cotisation par habitant à hauteur de 1.30 €. Parallèlement, le syndicat mixte a acté de recourir à l'emprunt pour financer les études liées au SCoT en section d'investissement.

Pour information, le budget prévisionnel 2018 du Syndicat Mixte s'élève en fonctionnement à 324 K€, et en investissement à hauteur de 269 K€.

Les cotisations 2018 des trois collectivités seront donc les suivantes :

Collectivités membres	Population en vigueur au 1^{er} janvier 2018	Cotisation par habitant	Total cotisations 2018
Communauté de Communes Aunis Atlantique	29 729	1,30 €	38 647.70 €
Communauté de Communes Aunis Sud	31 943	1,30 €	41 525.90 €
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	172 851	1,30 €	224 706.30 €
TOTAL	234 523	1,30 €	304 879.90 €

Les modalités de versement envisagées sont les suivantes :

- 50% en mars
- 30 % en juin
- 20% en octobre

Le dernier versement pourra, le cas échéant, être ajusté à la baisse en fonction des besoins réels du syndicat mixte en fin d'année.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'approuver le montant de la cotisation 2018 au Syndicat Mixte du SCoT La Rochelle Aunis,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires au versement de cette cotisation.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Antoine GRAU